

fédération française d'études et de sports sous-marins

FONDEE EN 1948 - AGREEE ET SUBVENTIONNEE PAR L'ETAT - MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

DOCTEUR B. GRANDJEAN
Médecin des Hôpitaux

Président de la Commission Médicale Régionale Corse
de la F.F.E.S.S.M.

Ajaccio, le 10 décembre 2019

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Période du 01/1/19 au 31/12/19

1/ SURVEILLANCE DE MANIFESTATIONS FEDERALES:

Aucune compétition de disciplines requérant la présence d'un médecin organisée dans le cadre de la FFESSM en région Corse.

2/ FORMATION :

Pas de sollicitation de la CTR sur un sujet relevant des compétences de la CMPR

3/ ACTIVITES DE LA COMMISSION MEDICALE :

16/02/19 : réunion de la Commission Médicale à l'occasion de l'Assemblée Générale des Clubs à Corte.

4/ DIVERS :

Le Président de la Commission Médicale a participé :

- aux réunions du Comité Directeur Régional auxquelles il a été convié
- aux réunions de la Commission Médicale et de Prévention Nationale (11-12 janvier ,7-10 juin)
- à l'Assemblée Générale Nationale des Clubs à Brest (30-31 mars) ainsi qu'à la réunion de la Commission Médicale Nationale du 29 mars 2019
- le 30/03/2019 à la réunion scientifique de printemps ainsi qu'à l'AG de la Société de Physiologie et de Médecine Subaquatique et Hyperbare de Langue Française.
- le 9/11/2019 à la réunion scientifique d'automne de Medsubhyp .

Pour information : 25 accidents de plongée traités en 2019 ; aucun n'a gardé de séquelles.